

PV de la 14^e REUNION SMCU/FCI 22 février 2014 à Vendenheim

Présents : Iris Remund (S) Claude Munto (F) Valeer Linclau (B) Carlo Oppizzi (It)

Excusé: Frans Jansen (NL), Radim Kelar (Cz)

présent a titre de personne de contact pour la Coupe du Monde 2014 : Stefano Cetto (I)

Coordinateur : Bernard Roser

Président CU/FCI : Frans Jansen excusé

1.

Ouverture de la Réunion à 9H.

Le Coordinateur souhaite la bienvenue et déclare déplorer la non présence de Mr. Frans Jansen Président de la CU/FCI, excusé.

Le Coordinateur souhaite la bienvenue et remercie les délégués présent.

Le coordinateur tiens à remercier l'organisateur de la Coupe du Monde 2013 Ricardo Salazar et son épouse Nuria Garcia à MUSKIZ (Espagne) et toute leurs équipe pour la parfaite organisation, il remercie également les concurrents pour leurs comportement exemplaire durant cette Coupe du Monde.

Le coordinateur remercie les juges et les Ha pour leurs prestation exemplaire et cela à tous les niveaux. La sélection internationale des HA qui c'est déroulé sans incident sous la responsabilité de Mr. Claude Munto. Il déclare d'être fier des juges pour leurs tenue digne d'un juge d'une coupe du monde avec une cravate, un logo de la FCI, il remercie Mr. Frans Jansen d'avoir fait prendre les frais de ces cravates en charge par la FCI, le coordinateur termine en remerciant le secrétaire de la SM-CU-FCI Mr. Valeer Linclau pour son grand investissement personnel en temps et son savoir-faire, pour notre discipline pour tout ce qui est administratif.

Le coordinateur fais part de sa déception de ce qui concerne les réponses du comité général pour les différentes demandent (CACIT, Pools des Juges et directives des Juges) que la SM-CU-FCI avait formuler, nous ne méritons pas une réponse de ce genre. Déclaration souscrit par tous les délégués présents.

Le coordinateur passe la parole au secrétaire pour poursuivre l'agenda .

2.

On passe a l'ordre du jour avec l' approbation du dernier PV de la 13^e réunion SMCU/FCI du 02 octobre 2013 à Muskiz, le PV est présenter en Français et en Anglais, après lecture il n' y a pas de remarques, le PV est accepter.

3.

Le document Pool « Directives de la FCI pour les Juges Mondioring » déjà accepter par la réunion du 02 mars 2012 (version en Anglais) et confirmer, est définitivement accepter. Le dossier a été présenter par M. F. Jansen pour approbation au Comité General de la FCI mais n'a pas été retenue. Reste à l'étude.

4.

Le projet « Coursus pour des postulants Juge Mondioring des pays ou l'OCN n'ayant pas adopté la discipline » Le coordinateur présente son dossier aux délégués présent, les textes seront traduit par Md. Iris Remund et Mr. Bernard Roser en Allemand. L'équipe de Mr. Stefano Cetto s'engage de faire la traduction en Anglais. Les traductions et dossier affiné sera présenter pour approbation la 15^e réunion de la SM-CU-FCI le 01 octobre 2014 a Merano.

5.

Présentation du G.P. et Coupe du Monde par l'Italie qui se dérouleront sous l'égide du ENCI, ici représenter par Mr. Cetto et Mr. Oppizzi, Mr. Cetto présente à tout les membres un document avec plusieurs photos du lieu et terrains ou aura lieu la Coupe du Monde Mondioring 2014. Le coordinateur et les délégués présents tiennent a féliciter l'Italie pour le travail déjà effectuer. Mr. Cetto déclare que le site web sera créer avec toutes les informations concernant cette Coupe du Monde, il va informer le SM-CU-FCI le plus vite possible afin de créer une connexion avec le site du SM-CU-FCI www.mondioring.org .

6.

Teste de sociabilité. La SM-CU-FCI fait rappel a la note de Mr. F. Jansen Président de Commission de Chien d'utilisation concernant le teste de sociabilité, le principe d'obligation d'être en possession d'un teste de sociabilité a été accepter dans la réunion du 02 10 2011. A partir de la C.M. et concours internationales 2014 plus aucune dérogation sur cette obligation sera toléré. L'organisateur de la CM 2014 doit adapter les documents d'inscription avec mention et contrôle de ce qui précède.

7.

Désignation Jury, Commissaires, HA et Superviseur pour la Coupe du Monde 2014.

Le Jury pressenti par la Section est composé de :

Grands Prix cat.1 et 2 : Commissaire : M. Dominique Piton (F)

Jury : M. Roger Loonis (B)

Md. Dominique Duperret (S)

HA: Md. Michelle Biedermann (S) et M. Frédéric Roser (F)

Coupe du Monde (cat.3) : Commissaire : M. Nuno Gil Ferreira (Pt)

Jury : M. Claude Munto (F)

Md. Margaret Mc Kenna (B)

HA : M. Michel Marc (S) et Paolo Francesco Pecora (B)
(F)

réserve M. Frédéric Roser

Superviseur : Md. Iris Remund (S)

Sélection Internationales HA

Responsable : Valeer Linclau (B)

Jury : M. Carlo Oppizzi (IT)

M. Roger Loonis (B)

M. Dominique Piton (F)

Md. Dominique Duperret (S)

Le déroulement et l' horaire sera publié sur le site.

8. Programme prévu

Mercredi 01 octobre 2014 14 H : réunion de la Section Mondioring de la CU de la FCI 17H réunion avec les délégués des pays qui n'ayant pas adopté la discipline.

18 H : réception des jury, chef d'équipes, (tirage au sort des 4 premiers en échelon 1 et 2)

Jeudi 2 octobre 6 H 30 : contrôle vétérinaire échelon 1 et 2

7 H : chien en blanc (chefs d'équipe sur le terrain)

7 H 30 : début des épreuves

12 H : chien en blanc (échelon 2)

13 H 30 : échelon 2

de 14 H à 17 H contrôle vétérinaire des chiens présents de l'échelon 3

19 H : chien en blanc échelon 3 (chefs d'équipe sur le terrain)

Tirage au sort des 4 premiers chiens

Vendredi 3 octobre de l'échelon 3 : 7 H: contrôle vétérinaire des chiens absents le jeudi

8 H –12 H début de la Coupe du Monde (parcours complet) 13 H 30 – 18 H

Samedi 4 octobre : idem 20 H Soirée de Gala

Dimanche 5 Octobre : idem 17 H Cérémonie de clôture et défilé

Débriefing par le coordinateur et les délégués de la SM-CU-FCI et les chefs d'équipe.

Clôture d'inscription des équipes 1 septembre

Clôture d'inscription nominale par les O.C.N. 8 septembre

Dérogation exceptionnelle de la France pour la date d'engagement de l'équipe de France pour la Coupe du Monde 2014 (mais donner le nombre de concurrents à la date prévue).

9.

Demande de dérogation par la Suisse. Md Michelle Biedermann demande si elle peut présenter son chien en catégorie 3 après avoir fait fonction comme HA en cat. 1&2.

Comme dans le passé la participation comme conducteur n'est pas autoriser aux juges et HA qui font fonction durant une CM dans n'importe quelle catégorie. Voir PV de la SM-CU-FCI du 06032009 . Mr. Munto, responsable de la sélection 2014, confirme qu'à la fin de la sélection Internationale il a demander aux HA sélectionner s' ils acceptent de figurer comme HA. Cela a été confirmé par les 4 HA sélectionner y compris Md. Biedermann. Si la réserve se blesse c'est l'autre HA des catégories 1&2 qui doit prendre sa place. La réponse est, comme dans le passé, négative, Md. Biedermann a accepter et a donner sa parole de faire fonction comme HA.

10.

La sécurité des chiens et des hommes assistants. Il y aura un contrôle des costumes protecteur des HA des Grands Prix, de la Coupe du Monde et des participants a la sélection Internationale par le responsable de la sélection Internationale Mr. V. Linclau, le coordinateur Mr. B. Roser et le superviseur Md. I.Remund. Un rapport du contrôle sera établie par les responsables.

Nous rappelons encore une fois les décisions de la réunion de Fubine (Italy) 2008 :

Le Costume :

Il doit le (HA) protéger efficacement, il doit être flexible, lui permettre des mouvements faciles et lui permettre de courir avec souplesse.

Le costume ne doit pas être ridicule, ne pas avoir des manches trop larges, et ne doit pas être trop dur pour empêcher la morsure du chien.

Il doit permettre au chien une morsure d'au moins 7 cm de profondeur et l'épaisseur du costume dans la gueule du chien doit être de 3 à 5 cm.

Il est interdit à l'HA de modifier son costume lors d'une épreuve en fonction de tel ou tel chien.

11.

Tenue des juges lors de la Coupe du Monde 2014, cravate, pour les dames foulard, le coordinateur va contacter le Président de la CU/FCI pour obtenir le remboursement des frais par la CU/FCI.

12.

La facture du site web 2013-2014 d'un montant de 32,67€ a été avancé par le secrétaire M. V. Linclau. Comme convenue dans le passé c'est l'organisateur de l'année suivante qui prend en charges, Mr. C. Oppizzi rembourse la somme pour l'Italie.

13.

Organisateur 2015, jusqu'à présent pas de demande

14.

Les lettres d'accréditation fait par les OCN, une fois de plus on insiste que les OCN des pays qui adopte la discipline adresse les lettres d'accréditation au Coordinateur avec copie au secrétaire de la SM-CU-FCI. Ce sont les pays qui ont adopter la discipline et qui ont désigner un délégué officiel qui auront droit de vote et participation au réunions de la SM-CU-FCI.

15.

Demande du représentant de la Russie M. Andre Pobukovsky, lettre a adresser au kennelclub Russe concernant l'organisation éventuelle du C.M. 2017, voir PV du 02/10/2013. On déplore l'absence de Mr. Pobukovsky. On voudrait avoir des informations plus détaillés, c'est le OCN qui doit contacter la SM-CU-FCI pour proposer une organisation éventuelle. On va adresser un mail a Mr. Pobukovsky afin d'obtenir des informations.

16.

Eventuelles propositions de modification du Règlement Mondioring. Voir point 11 du PV du 02 octobre 2013 – 13^e réunion de la SM-CU-FCI.

Vue la réponse négative que le General comité de la FCI a donner sur les dossiers qui ont été introduit (CACIT – Pool des juges – directives des juges) la réunion est de l'avis que il ne serait pas prudent a soumettre des documents a accepter concernant le Mondioring actuellement. Le coordinateur et les déléguées présent sont de l'avis d'attendre minimum 2 ans avant de présenter des modifications éventuelles ou des acceptations.

17.

Le coordinateur remercie les représentants pour leur présence et le travail effectuer. La réunion est déclarer terminer a 16h30.

Prochaine réunion de la SMCU/FCI le mercredi 01 octobre 2014 a 14h a Merano.

18.

16h35 Mr. Michael Praig – Autriche - est le seul représentant présent d'un pays n'ayant pas adopter la discipline. Comme prévu après la réunion avec les délégués officielles il ya une réunion d'information avec les pays n'ayant pas adopter la discipline.

Mr. Praig prétend qu' il veut faire part de la réunion comme délégué officielle. Le but de la SM-CU-FCI est de faire accepter la discipline par les OCN des pays, suite les déterminations marquer sous le point 14 de ce PV la demande est non acceptable.

Le Coordinateur

Le Secrétaire

Bernard Roser

Valeer Linclau